



Le 5 avril 2006

M. Claude Veilleux
Groupe Conseil UDA Inc.
426, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

OBJET: ADDENDA
Étude sonore pour la phase d'exploitation
de la compagnie Canterm Terminaux Canadiens Inc
Projet DCI: PB-2005-0102

M. Veilleux,

La présente lettre est un addenda à la lettre que je vous ai envoyée le 21 février 2006. La présente lettre a pour objet de vous présenter les niveaux de bruit calculés aux points récepteurs. Pour chaque point récepteur considéré, le niveau de bruit calculé correspond à l'addition (logarithmique) du niveau de bruit minimum mesuré ($L_{Aeq, 1h}$) lors de l'étude initiale réalisée par Décibel Consultants Inc. en mai 2005¹ et du niveau de bruit généré par les activités de la compagnie Canterm Terminaux Canadiens Inc pour la phase d'exploitation (contribution sonore calculée par simulation de propagation sonore).

Les tableaux 1 et 2 de la page suivante présentent, pour la période de jour (07h00 à 19h00) et pour la période de nuit (19h00 à 07h00), les niveaux de bruit calculés aux points récepteurs considérés. Les contributions sonores calculées y sont également rappelées.

¹ « Étude d'impact sonore pour la phase de construction de réservoirs additionnels et la phase d'exploitation de la compagnie Canterm Terminaux Canadiens Inc. », mesures, analyse et rapport par Alexandre Bélanger, ing., mai 2005, PB-2005-0102

Tableau 1
Contributions sonores et niveaux sonores estimés pour la phase d'exploitation
et pour le pire scénario avec et sans les nouveaux talus (période de jour)

Points récepteurs ⁽¹⁾	L_{eq, 1h} en dBA – réf. : 2x10⁻⁵ Pa - Jour (07h00-19h00)					
	Critères sonores ⁽⁴⁾	Contributions sonores calculées		Niveaux sonores mesurés ⁽²⁾	Niveaux sonores calculés	
		Sans talus	Avec talus		Sans talus	Avec talus
A	45	41	35	63.5	63.5	63.5
B	45	39	32	58.5	58.5	58.5
C	45	37	33	- ⁽³⁾	-	-
D	45	42	40	- ⁽³⁾	-	-
E	45	32	28	48.5	48.5	48.5

(1) Points récepteurs à 1,5 m au-dessus du niveau du sol

(2) L_{Aeq, 1h} minimums mesurés lors de l'étude initiale réalisée par Décibel Consultants Inc. en mai 2005 (cf. tableau 2 page 12 du rapport de l'étude initiale)

(3) L_{Aeq, 1h} non mesurés aux points C et D lors de l'étude initiale réalisée par Décibel Consultants Inc. en mai 2005.

(4) Les critères sonores doivent être comparés aux contributions sonores calculées.

Tableau 2
Contributions sonores et niveaux sonores estimés pour la phase d'exploitation
et pour le pire scénario avec et sans les nouveaux talus (période de nuit)

Points récepteurs ⁽¹⁾	L_{eq, 1h} en dBA – réf. : 2x10⁻⁵ Pa - Nuit (19h0-07h00)					
	Critères sonores ⁽⁴⁾	Contributions sonores calculées		Niveaux sonores mesurés ⁽²⁾	Niveaux sonores calculés	
		Sans talus	Avec talus		Sans talus	Avec talus
A	40	23	23	58	58	58
B	40	37	27	49.5	49.5	49.5
C	40	32	30	- ⁽³⁾	-	-
D	40	40	39	- ⁽³⁾	-	-
E	40	30	27	42	42.5	42

(1) Points récepteurs à 1,5 m au-dessus du niveau du sol

(2) L_{Aeq, 1h} minimums mesurés lors de l'étude initiale réalisée par Décibel Consultants Inc. en mai 2005 (cf. tableau 2 page 12 du rapport de l'étude initiale)

(3) L_{Aeq, 1h} non mesurés aux points C et D lors de l'étude initiale réalisée par Décibel Consultants Inc. en mai 2005.

(4) Les critères sonores doivent être comparés aux contributions sonores calculées.

Pour tous les points récepteurs ayant fait l'objet de mesures sonores (points A, B et E), les niveaux de bruit minimums mesurés ($L_{Aeq, 1h}$) lors de l'étude initiale sont nettement supérieurs aux contributions sonores calculées relatives aux activités de la compagnie Canterm Terminaux Canadiens Inc pour la phase d'exploitation. Ainsi, l'impact sonore des activités de la compagnie Canterm Terminaux Canadiens Inc pour la phase d'exploitation est nul.

Si vous avez des questions ou des commentaires à propos de cet addenda, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Veilleux, l'expression de nos sincères salutations.



Franck Duchassin, ing., M.Sc.A.
Acousticien, chargé de projet
FD/ss
(RBQ-8111-9596-13)